

Procès-verbal de l'Assemblée générale d'Espace A du 27 avril 2023

Association Espace A
Chemin de la Gravière 4 – 1227 Les Acacias - Genève
et Via visioconférence (Zoom)

Présents : Véronique BARRELET, Mireille CHERVAZ-DRAME, Macarena FATIO, Madeleine MIRABAUD et Karim SOUSSI.

Présents via visioconférence (Zoom) : Alexis BARBEY, Catherine JEAMBENOIT, Frédéric NAVILLE, Sophia Procofieff (SASLP) et Francesca Suardi.

Excusés : Fanny COHEN HERLEM, Isabelle LAMMERANT, Anne-Marie PICTET, Christian SCALZO et Marion TIECHE.

L'assemblée a été dûment convoquée par lettre adressée aux membres en date du 5 avril 2023, et un rappel a été envoyé le 21 avril 2023. L'ordre du jour a été communiqué ainsi dix jours à l'avance comme prévu par les statuts. En même date le procès-verbal de l'assemblée générale 2022, l'ordre du jour, et les comptes vérifiés ont été mis à disposition sur le site internet de l'association ainsi qu'en version papier sur demande. La convocation et les documents annexes ont été envoyés aux 1'300 lecteurs de la lettre d'information d'Espace A qui leur a été adressée à ces mêmes dates.

1. Adoption de l'ordre du jour

Mme Véronique BARRELET, présidente du comité, ouvre l'Assemblée générale de l'année 2023 à 12h32 et précise que celle-ci a été convoquée selon les règles. Madame Macarena Fatio est nommée secrétaire pour cette séance. La présidente remercie les personnes présentes à l'assemblée.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal 2022

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 12 avril 2022 est approuvé, sans modification, à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Présentation succincte des activités et bilan de l'année 2022.

Mme Macarena FATIO présente les activités de l'année 2022 : l'année 2022 a été sans doute marquée par la convention de collaboration établie avec le SASLP Genève. Suite à cette mise en place, notre Association a reçu les personnes qui avaient entamé les démarches de recherche d'origines auprès de l'autorité. Nous avons reçu en priorité les personnes dont la démarche était en attente depuis 2018. Espace A a tout d'abord reçu les personnes adoptées pour remplir la documentation administrative nécessaire et établir un lien, puisque c'est l'association qui suivra la personne toute au long des démarches. L'intervenante lui propose également un suivi psychologique. Grâce à ce projet pilote nous avons pu recevoir et suivre 14 situations, dont une bonne partie sont actuellement finalisées. Une petite partie ont donné lieu à des rencontres avec la mère biologique, parfois la demande a été refusée par la mère biologique, et parfois les démarches se sont arrêtées une fois que les personnes ont obtenu leurs dossiers.

Nous avons pu réaliser combien ces situations sont complexes : elles ne s'arrêtent pas à la rencontre ou au moment de transmettre la documentation. Parfois ce sont même les mères biologiques qui ont demandé à être soutenues. Un autre constat est celui de la difficulté de la recherche des parents biologiques à l'étranger, notamment en France. En effet, une partie des personnes adoptées ayant fait les démarches, sont nées à Genève d'une mère française (pratique courante à l'époque). Les autorités suisses n'ayant pas accès aux bases de données françaises, trouver ces personnes s'avère très difficile.

Je tiens à remercier Sophia PROCOFFIEF pour son aide et sa disponibilité dans la mise en place de cette collaboration, qui répond vraiment aux besoins des personnes adoptées. Cette convention est unique, nous sommes le seul canton à avoir mis en place une telle procédure.

Le nombre de consultations concernant la recherche d'origines a augmenté ainsi que celles concernant la demande d'accompagnement ou de soutien provenant des familles adoptives.

En 2022, deux ateliers de préparation à l'adoption ont eu lieu, avec une vingtaine de participants.

Nous avons continué à collaborer avec d'autres entités, comme par exemple le cinéma Cinélux pour la présentation du film « Juan ».

Enfin, sur un plan plus politique, notre association a été encore une fois sollicitée, cette fois par le Grand Conseil de Genève. Celui-ci nous a demandé de nous prononcer concernant la mise en place du nouveau congé d'adoption de deux semaines, adopté par la Confédération. Genève proposait un congé plus généreux, mais ne pouvant être utilisé que par un seul des parents. Après nous avoir consultés, le Grand Conseil a suivi notre suggestion, à savoir que ce congé pourra être utilisé par les deux parents alternativement, et distribué dans le temps selon les besoins de l'enfant après son arrivée.

Mme Barrelet donne la parole à Mme Jeambenoit qui s'exprime sur son expérience :

Cette année la variété des interventions chez Espace A a été très riche. Les consultations s'adressent non seulement aux personnes en quête de leurs origines mais également aux parents adoptifs, particulièrement aux parents d'adolescents. Nous avons créé un groupe de parole pour les parents adoptifs que j'anime une fois par mois. Ce groupe répond à un réel besoin. Par contre, les familles d'accueil ne font appel à notre soutien que très rarement. C'est un pan d'intervention encore à développer. L'accompagnement à la parentalité des futures familles adoptives est devenu également très complexe. En effet, les situations ont énormément évolué, nous n'avons presque plus le cas de « papa – maman – suisse », mais plusieurs candidates célibataires, des couples binationaux etc. C'est pourquoi nous mettons l'accent sur la nécessité de venir consulter une fois que l'enfant est arrivé.

Mme BARRELET prend la parole :

L'Association a été également très active dans les médias, notamment par sa participation à des émissions de radio, ceci veut dire qu'Espace A commence à être mieux connue du grand public.

La parole est donnée à Mireille CHERVAZ-DRAME :

Pour ma part je trouve que le développement de la newsletter a été très apprécié. Elle est très complète et intéressante.

La parole est donnée à Sophia PROCOFFIEF à propos du projet pilote :

La mise en place du projet pilote est quelque chose de remarquable, sa mise en route a pris seulement deux mois, un vrai record pour l'Etat ! Peut-être le fait qu'il s'agisse d'un « pilote » a

contribué à ce qu'il puisse exister ; mais c'est sans doute la souplesse et la réactivité de l'Association qui ont contribué à créer ce programme qui répond à un besoin de la part des personnes adoptées. Je regrette uniquement que nous n'ayons pas pu, en tant qu'Office public, faire autour de ce projet faire la publicité que celui-ci aurait mérité. J'espère que le prochain changement de magistrature permettra un changement dans ce sens.

Catherine JEAMBENOIT : Je peux confirmer que ce programme est unique : en ce moment nous sommes en discussion avec la chaîne ARTE qui est en train de faire un documentaire sur les adoptions internationales et notamment la recherche des origines. D'après la journaliste en charge, qui s'est déplacée dans plusieurs pays pour réaliser son documentaire, a évoqué n'avoir rencontré un programme semblable nulle part. Par ce programme, l'Etat prend ses responsabilités vis-à-vis des adoptions qu'il a autorisées. La quête des origines est en réalité une quête identitaire très complexe.

Mireille CHERVAZ-DRAME : Personnellement, je trouve que ce projet pilote montre comment Etat et privés, en l'occurrence Espace A, peuvent être complémentaires. Il faut dire que la restitution d'une recherche d'origines a un très grand impact dans l'histoire de vie des personnes ; c'est pourquoi la démarche est si complexe et prend autant de temps.

Alexis BARBEY prend la parole Je tiens à saluer la newsletter, c'est d'une grande aide pour les membres du comité, elle me permet d'être à jour sur les sujets en lien avec la mission de l'Association.

4. Approbation des comptes

Mme Fatio prend la parole. Par rapport aux recettes : la subvention de l'Etat continue à être la même depuis plusieurs années. Cette année nous n'avons pas reçu de subvention de la part du canton de Vaud. Il s'agit d'une subvention ponctuelle versée lorsque des candidats à l'adoption suivent les ateliers de préparation à l'adoption ; cela n'a pas été le cas en 2022. Les dons des communes ont été particulièrement peu importants l'année dernière, l'explication donnée par certaines d'entre elles est que leur aide s'est concentrée exclusivement dans de projets d'aide à l'international (Ukraine). Les cotisations des membres continuent à diminuer : Espace A est perçue comme une association professionnelle, les personnes sont moins prêtes à s'investir en tant que membres. Finalement, même si les consultations sont restées stables, les revenus ont diminué car les consultations destinées aux recherches d'origines ont été complètement prises en charge par Espace A.

En ce qui concerne les charges, nous avons fait moins souvent appel aux intervenants externes pour les ateliers et interventions. Les frais de soutien solidaire ont augmenté également en raison de la prise en charge financière des consultations des personnes en recherche d'origines. Notre déménagement de l'été 2021 apparaît sur les comptes sous la forme d'une diminution de ce poste. On remarque également que, en raison de l'internalisation des comptes, les frais professionnels ont aussi diminué.

La parole est donnée à Frédéric NAVILLE : J'ai deux remarques par rapport aux comptes :

1. Concernant les cotisations, le fait qu'elles diminuent chaque année n'est pas bon pour notre image, peut-être faudrait-il les intégrer à une autre rubrique afin de le rendre moins visible le fait que le montant est très petit.
2. Si les consultations ont augmenté, pourquoi les revenus ont diminué ? Depuis quelques années déjà nous avons mis en place un système selon lequel les personnes paient selon ses revenus.

Macarena FATIO prend la parole :

1. En effet, c'est une question à soumettre au comité, il serait peut-être judicieux de l'intégrer aux comptes « dons », puisque les membres ne se différencient pas beaucoup des bénéficiaires.
2. Concernant les consultations et ses revenus, les consultations pour les recherches d'origines ont été prises en charge par Espace A.

Mme BARRELET : Je soumetts au vote l'approbation des comptes. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

5. Décharge au Comité

Mme Barrelet : Je soumetts au vote de l'assemblée la décharge du Comité. L'assemblée donne décharge au comité pour l'exercice 2022.

6. Renouvellement des mandats et élection du Comité

Mme FATIO: Lors de cette assemblée générale se présentent à leur réélection de deux ans : M. Alexis BARBEY, M. Frédéric NAVILLE et M. Karim SOUSSI.

Les trois membres sont réélus à l'assemblée pour la période deux ans, avec les remerciements pour leur engagement et soutien.

La présidente annonce qu'un nouveau membre est proposé, il s'agit de Mme Madeleine MIRABAUD. Mme MIRABAUD est élue à l'unanimité par l'assemblée. Mme Barrelet lui souhaite la bienvenue et la remercie d'avance pour son prochain engagement.

7. Election du vérificateur aux comptes

L'assemblée reconduit la fiduciaire ExperAudit SA comme organe de révision pour l'année à venir. Il s'agit de la dernière année que ce fiduciaire pourra agir en tant que vérificateur aux comptes.

8. Divers

Frédéric NAVILLE prend la parole : Je souhaite donner la bienvenue à Madeleine MIRABAUD à notre comité, je suis sûr qu'elle pourra contribuer de manière importante au travail du Comité. Mes remerciements et reconnaissance à l'équipe au sens large, les salariés ainsi que les intervenants externes pour leur travail.

Catherine JEAMBENOIT prend la parole pour remercier les membres du comité pour leur disponibilité.

Comme il n'y a plus de questions ni de remarques, la présidente remercie les personnes présentes. Elle clôt cette Assemblée générale à 13h15.



Véronique Barrelet
Présidente



Macarena Fatio
Secrétaire

Genève, le